

Melle, le 13 juin 2025

**Direction des affaires
juridiques**
Emeline TERRASSON
emeline.terrasson@melloisenpoitou.fr

**Objet : Convocation du conseil communautaire de la
communauté de communes Mellois en Poitou**

Madame la conseillère communautaire, Monsieur le conseiller
communautaire,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil
communautaire prévue le :

Pièces jointes :

- Formulaire de pouvoir
- Projets de délibérations
- Annexes

jeudi 19 juin 2025 à 18 h 30

Salle des Fêtes à Lezay

Ordre du jour

Compte-rendu des décisions prises par délégation

Climat - Air - Energie

1. Approbation du plan climat-air-énergie territorial (PCAET)
(annexes)

Cycle de l'eau

2. Assainissement collectif – Arrêt et enquête publique du projet de
révision du zonage assainissement des communes de :
Aigondigné, Aubigné, Beaussais-Vitré, Brioux-sur-Boutonne,
Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne, Chenay, Chey, Chizé, Couture-
d'Argenson, Exoudun, Fontenille-Saint-Martin-d'Entraigues,
Fressines, La Mothe-Saint-Héray, Lezay, Limalonges, Loubillé,
Mairé-l'Evescault, Melle, Périgné, Prailles-La-Couarde, Rom,
Sauze-Entre-Bois, Secondigné-sur-Belle, Sepvret, Saint-Romans-
Lès-Melle, Sainte-Soline, Valdelaume et Vernoux-sur-Boutonne
(annexe)

Aménagement

3. Avis sur le projet de périmètres délimités des abords des
monuments historiques (annexes)
4. Prescription d'une procédure d'abrogation des cartes
communales en vigueur sur le territoire de Mellois en Poitou
(annexe)
5. Arrêt du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant
Programme Local de l'Habitat et bilan de la concertation
(annexes)

Prévention et gestion des déchets

Siège administratif
Les Arcades
2, place de Strasbourg
79500 MELLE

T 05 49 290 290
accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr

6. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2024 (annexe)

Questions diverses

Agenda des réunions

Conformément aux dispositions figurant à l'article 5 du règlement intérieur de la communauté de communes Mellois en Poitou, adopté par le conseil communautaire du 22 octobre 2020 et amendé par le conseil communautaire du 25 février 2021, je vous invite à adresser vos questions à l'adresse suivante assemblees@melloisenpoitou.fr pour le 17 juin 2025 avant 17 h 00.

Je vous prie d'agréer, Madame la conseillère communautaire, Monsieur le conseiller communautaire, l'expression de mes sincères salutations.

